

Décision portant nomination des membres du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences – discipline ATR

La directrice,

Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture,

Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et des maîtres de conférences des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture,

Article 1 :

Sont nommés membres du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences, discipline ATR :

Monsieur Luc Guinguet, maître de conférences (ATR) à l'ENSA Lille, Président ,
Madame Fanny Lopez, maître de conférences (HCA) à l'ENSA Marne la Vallée, Vice-présidente,

Monsieur Marc Armangaud, maître de conférences (ATR) à l'ENSA Paris-Malaquais,
Monsieur Luc Baboulet, maître de conférences (HCA) à l'ENSA Marne la Vallée
Monsieur Frédéric Bonnet, maître de conférences (TPCAU) à l'ENSA Marne la Vallée,
Madame Emmanuelle Bouyer, maître de conférences (ATR) à l'ENSA Paris-Val de Seine,
Madame Marie-Jeanne Hoffner, maître de conférences (ATR) à l'ENSA Languedoc,
Monsieur Eric Lapierre, maître de conférences (TPCAU) à l'ENSA Marne la Vallée.

Article 2 :

La Directrice est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Champs sur marne, le 22 mai 2019

Amina Sellali,
Directrice

